

8 Société et Culture

Rotary international/Passation de charges aux clubs Libreville-Doyen, Libreville-Centre et Libreville-Sud...

Plus d'engagement rotarien envers les communautés

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

Chacun des nouveaux responsables des trois clubs a pris la résolution d'accroître les actions sociales de leurs entités tout en contribuant au rayonnement du Rotary International.

L'ANNÉE rotarienne 2019-2020 a commencé depuis le 1er juillet en cours. À la veille de cette date, la roue, symbole du Rotary international (RI), a tourné au sein cette organisation regroupant plus de 1,2 million de membres à travers le monde. Et les clubs du Gabon n'étaient pas en marge de ce changement statutaire annuel durant lequel sont énoncés les bilans et les actions communautaires des clubs pour la nouvelle année. C'est dans ce cadre que trois clubs Rotary de la capitale (Libreville-Doyen, Libreville-Centre et Libreville-Sud) viennent de

procéder au changement de leurs responsables respectifs. C'était lors d'une soirée commune organisée au Beach club, à la Sablière.

Premier de cordée, le Rotary club Libreville-Sud où Sophie Coniquet a cédé la présidence à Ismaël Ndiaye. La présidente sortante qui a conduit l'exercice de son mandat sous le thème de l'année écoulée "Soyons l'inspiration" a mené plusieurs actions dont deux soirées de levée de fonds en faveur des orphelins. Occasion de remercier tous ceux l'ont soutenu et accompagné durant cette année riche d'actions sociales. Son successeur Ismaël a dit s'appuyer sur les "grandes ambitions" ayant sous-tendu la création de Libreville-Sud pour continuer à développer le club à travers le recrutement des femmes, entre autres. Le nouveau président annonce également une "énorme action" autour



Les nouveaux présidents élus des clubs Rotary Libreville-Doyen, Centre et Sud. De gauche à droite : Gertrude Malalou, Ismaël Ndiaye et Judith Lekogo.

Photo : DR

de la mère et de l'enfant durant son mandat. Il a aussi saisi l'occasion pour présenter les membres du futur club Rotaract en créa-

tion à Libreville-Sud. Au Rotary club Libreville-Centre, c'est avec le sentiment du devoir accompli que le président sortant,

Wulfrand Ogyama a passé le témoin à Gertrude Malalou qui a rejoint ce club en milieu d'année. L'action la plus remarquable de Libreville-Centre aura, assurément été cette "Opération lunetterie" ayant permis de fournir gracieusement des lunettes de vue aux élèves du lycée de Baraka après un examen médical. Une opération menée avec Optika, un des lunetiers de la place. C'est à un véritable challenge que s'est engagée la nouvelle présidente Gertrude qui dit compter l'ensemble des membres de son club pour mener à bien la mission qui vient de lui être confiée. En recevant le collier de commandement de son prédécesseur, Éric Kouakou, la 60e présidente du doyen des clubs Rotary du

Gabon, Libreville-Doyen, a pris l'engagement de renforcer l'amitié et la camaraderie au sein du club Rotary créé en 1959. Judith Lekogo compte sur la collégialité et l'expérience des anciens pour mener à bon port la barque commune. Au cours de cette soirée deux des trois clubs concernés ont été renforcés par l'arrivée de deux nouveaux membres. Des distinctions rotariennes dont des PHF (Paul Harris Fellow du nom du fondateur du mouvement) ont été décernées aux grands contributeurs de la Fondation Rotary. Un film projeté à l'intention des invités non Rotariens a permis de comprendre le but et le fonctionnement de l'organisation annonciatrice (en bien) des réseaux sociaux actuels.

...et à Libreville-Komo

Une journée médicale en vue



La présidente sortante Lætitia Helbig remerciant les membres pour le travail accompli.

Photo : Antoine Essone Ndong



Le nouveau président du club Libreville-Komo Brice Mbika Ndjambou déclinant les actions de son mandat.

Photo : Antoine Essone Ndong

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

En prenant ses charges, le nouveau président de ce club Rotary de la capitale, Brice Mbika Ndjambou, a énuméré les actions sociales futures et les améliorations structurelles qui marqueront son mandat.

L'ANNÉE rotarienne 2019-2020 s'est ouverte au Rotary club Libreville-Komo au cours d'une cérémonie marquée essentiellement par la passation de charges entre la présidente sortante, Lætitia Helbig et son successeur Brice Mbika Ndjambou. Ce dernier entend placer son mandat sous quatre axes importants : l'augmentation de l'impact du Rotary club, l'extension de sa portée, l'amélioration de l'implication de ses membres et l'accroissement de sa capacité d'adaptation. Une feuille de route dont la définition s'intègre parfaitement dans le Plan stratégique général du Rotary international (RI) Au cours de l'année qui s'ouvre, le club Libreville-Komo va s'employer

dans l'accomplissement des actions à forte valeur sociale qui auront vocation à impacter l'environnement où elles seront menées. C'est ainsi par, exemple, a indiqué le nouveau président, une " Journée médicale " est envisagée pour être organisée dans une banlieue de Libreville. Elle portera sur le dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle des populations avec pour objectif de renforcer l'offre de santé destinée aux patients de ces deux pathologies. D'autres actions significatives égrèneront le mandat de Brice Mbika Ndjambou à la tête de cette structure humanitaire. D'autant qu'il est prévu la tenue d'une conférence-débat dont l'enjeu sera de célébrer " la participation des rotariens dans la création de l'Organisation des Nations Unies (Onu) " dont on sait que l'une de ses missions majeures est de prévenir les conflits dans le monde et de les résoudre lorsqu'ils ont éclaté. Le RI a donc contribué à la mise en place de l'Onu et les Rotariens du Gabon se doivent d'exalter cette importante

contribution. Au cours de cette soirée de passation de charges, la présidente sortante a également récompensé le dynamisme et le dévouement de certains membres. Son

mandat a été fortement distingué avec l'obtention de " La citation du Rotary avec la distinction platine ". Un Graal en quelque sorte pour le club.

Enseignement supérieur/A propos de la grève du Snec La mise au point de la tutelle

Sur la grève qu'observe le Syndicat national des enseignants et chercheurs (Snec) depuis quelques semaines, un mouvement d'humeur reconduit pour deux semaines lundi dernier, nous avons reçu hier du ministère de l'Enseignement supérieur le communiqué suivant que nous publions in extenso.

"Depuis le 11 juin 2019, le Syndicat national des enseignants et chercheurs (SNEC) est en grève. Cette grève est motivée par trois revendications, notamment, la régularisation des situations administratives des enseignants, le règlement de leurs vacances, et l'amélioration du régime des retraites applicable à leur corporation. Devant la pertinence desdites revendications, la tutelle s'est engagée à œuvrer à la recherche des solutions, en même temps qu'elle a invité le SNEC à la patience, et au respect de la loi. En réponse, force est de constater, que depuis le déclenchement de cette grève, le SNEC dresse des barricades devant l'entrée officielle de l'Université Omar Bongo, et vient de sceller l'entrée des locaux de l'Institut Supérieur des Technologies (IST). Cet état de fait, de nature à empêcher l'accès aux lieux de travail des personnes non grévistes, tombe sous la sanction de la loi n° 18/92, du 18 mai 1993 fixant les conditions et le fonctionnement des organisations syndicales des agents de l'État. À peine de sanctions individuelles contre les responsables syndicaux, et sans préjudice des poursuites pouvant être engagées au pénal en cas de trouble à l'ordre public, l'opinion mérite de savoir, qu'en ses articles 22 et 24, cette loi dispose : Premièrement, que "Lorsqu'une grève est déclenchée, un service minimum doit être mis en place par le ou les syndicats des agents de l'État concernés"; Deuxièmement, que "Les agents en grève doivent respecter le principe de la liberté du travail. Ils ne doivent en aucun cas empêcher l'accès aux lieux de travail des personnels non grévistes et de ceux chargés d'assurer le service minimum. C'est pourquoi, soucieux de préserver la liberté syndicale des grévistes, et la liberté d'aller et venir des non grévistes en milieu universitaire, le Ministre de l'Enseignement Supérieur a reçu le Bureau du SNEC, et l'a invité à lui faire connaître sous quarante-huit (48) heures, les mesures prises par ses soins, aux fins de droit."



LTBEK 2019